



Organisation Universitaire Interaméricaine
Inter-American Organization for Higher Education
Organización Universitaria Interamericana
Organização Universitária Interamericana

OPPORTUNITÉ DE FINANCEMENT POUR LA RECHERCHE COLLABORATIVE UNIVERSITAIRE SUR L'APPLICATION DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES NATIONS UNIES

Guide pour déterminer les dépenses du projet

Cette annexe décrit les dépenses et catégories budgétaires permis pour estimer le budget du projet. Le guide considère les coûts directs reliés aux activités du projet et la contribution en nature.

Si vous avez des questions au sujet des dépenses admissibles, veuillez écrire à :
sdg@oui-iohe.org

1. Coûts directs reliés aux activités du projet

1.1. Dépenses de recherche

Dans cette catégorie pourront être inclus tous les coûts reliés à la réalisation de la recherche et la diffusion des résultats. Ces coûts peuvent inclure des éléments tels que des paiements pour la collecte des données, les personnes qui fournissent une main d'œuvre occasionnelle, la maintenance et l'opération de véhicules du projet, des biens consommables, des services informatiques, la papeterie et autres fournitures de bureau, des voyages à l'intérieur du pays, du matériel bibliographique, l'inscription à des conférences, les coûts de diffusion, la location d'équipements pour des séminaires et des conférences etc.

1.2. Consultants

On pourra inclure les dépenses reliées aux services d'un (e) consultant (e) pour une activité spécifique dans le cadre du projet, qui ne peut pas être exécutée par un membre de l'équipe de recherche. Les coûts pourront inclure les honoraires, les frais de voyage et de logement, le perdiem et les services de soutien engagés directement par le (a) consultant (e) et facturés au projet. On devra fournir une note expliquant la raison pour laquelle il est nécessaire d'engager un (e) consultant (e) externe.

1.3. Voyages internationaux

Cette catégorie inclut les coûts de transport en classe économique, logement, nourriture, billets d'avion, taxes d'aéroport et autres coûts reliés à des voyages internationaux réalisés par le personnel du projet. Pour gérer ces voyages on devra utiliser les procédures propres à leur institution.

1.4. Formation

Dans cette catégorie on doit inclure toutes les dépenses reliées aux inscriptions, coûts de participation et frais de formation nécessaires pour l'exécution du projet.

1.5. Coûts indirects

La proposition budgétaire autorise des coûts indirects de 12% de tous les coûts administrés par le récipiendaire. Les coûts indirects du projet consistent en des coûts administratifs non directement reliés à la recherche.

2. Contribution en nature

Les contributions en nature sont considérées essentielles à la recherche ou aux activités reliées à la recherche, et peuvent inclure:

- Biens ou services non monétaires qui, s'ils n'étaient pas donnés ou fournis par l'institution, devraient être achetés avec les fonds du projet.
- Toute rémunération et bénéfices payés au personnel du projet et aux conseillers (ères) qui participent au projet.
- Charge horaire des académiques et chercheurs (ses) en fonction de leur engagement en temps dans le projet, leur rôle dans la recherche et la politique de leur institution.
- Les contributions en nature pourront aussi comprendre le temps du personnel (non académique) des organisations partenaires qui appuient et gèrent le projet, comme des secrétaires, comptables, soutiens administratifs etc.
- Accès à des équipements spéciaux, locaux, bases de données, etc.